

GRANULAND ISOL



GRANULATS LÉGERS DE BOIS NEUTRALISÉ

1 SEUL PRODUIT
=
2 APPLICATIONS



UTILISATION
CHAPE ET
RAVOIRAGE



Résistance à la compression
Supporte des charges de 150 T/m²
La chape est vissable et clouable.



Légèreté
De 30 à 50 kg/m² en 5 cm d'épaisseur



Economie
Pose de carrelage collé sans chape rapportée, sans enduit de lissage, après simple surfacage, pour une économie de main d'œuvre. Application rapide et finitions simples, permettant d'importants gains de productivité.



Ininflammabilité
Classé au feu M1, inaltérable dans le temps.

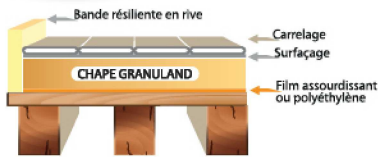


Isolation phonique
Bruit d'impact : associé à un film assourdissant, gain de 20 à 30 dB (A).
Bruit aérien : gain jusqu'à 40 dB (A).

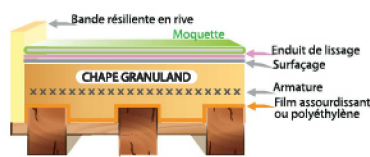


Isolation thermique
Conductivité thermique de 0,15 à 0,25 W/m.K.

APPLICATIONS À TOUT TYPE DE SUPPORT...



Chape sur plancher bois



Chape entre solives



Dalle isolante sur terre plein



Chape sur plancher béton

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

EPAISSEUR DE LA CHAPE

Minimum 5 cm. Dans le cas de fortes épaisseurs (15 cm et plus), utiliser la composition **CHAPE DE RAVOIRAGE**. Dans les cas extrêmes, une sous couche de polystyrène en plaques de classe 1 peut être réalisée. Prévoir alors de recouvrir cette sous-couche par au moins 7 cm de chape composition légère.

ARMATURE

Treillis soudé 50 x 50 (650 g/m²) ou treillis soudé 100 x 100 entre solives (fil de 3 mm).

SUPPORT SENSIBLE À L'EAU

Mise en place d'un film polyéthylène de 150 à 200 µ.
Chevauchement des lés de 15 cm.

REVÊTEMENT FINAL SONORE (CARRELAGE)

Mise en place d'un film assourdissant, sous-couche acoustique mince SC1 A (indice A ou B suivant la charge d'exploitation du local) non compressible avec bande résiliente en rive. Tassement inférieur à 0,5 mm suivant norme NF p75-301. Chevauchement des lés de 5 cm.

JOINTS DE FRACTIONNEMENT

Réaliser des joints conformément aux DTU 26.2 et 52.1 et en particulier :

- En périphérie des pièces
- Au seuil des portes
- A chaque reprise de la chape
- A l'emplacement des cloisons
- Tous les 25 m² environ

Nous vous conseillons d'utiliser des règles joints en PVC.

SURFAÇAGE AVANT POSE DES REVÊTEMENTS

- Carrelage scellé : la chape est laissée brute.
- Carrelage collé : réaliser un saupoudrage de 3 volumes de sable pour 1 volume de ciment, sur la chape fraîche puis talocher. La pose du carrelage à la colle sera exécutée après 21 jours de séchage minimum.
- Sols plastiques, textiles ou parquets : saupoudrage de 3 volumes de sable pour 1 volume de ciment sur la chape fraîche puis talochage. La pose de ces revêtements sera exécutée après séchage complet de la chape et après application de l'enduit de lissage correspondant (se conformer aux avis techniques et DTU respectifs) sur la chape sèche et surfacée.

Attention à ne pas fermer la surface de la chape par un lissage ou un surdosage en ciment.

PROTECTION

En début de prise, recouvrir la chape par un film polyéthylène pendant 5 jours pour éviter toutes les agressions climatiques et physiques.

Accès circulation piétons : 48 à 96 h.

COMPOSITIONS TYPES ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Chape de ravoirage 600 kg/m ³	Chape Légère 800 kg/m ³ épaisseur mini 5cm
Pompable (BPE)	Oui	Oui
Bétonnière	Oui	Oui
Pompe Transporteuse de chape	Non	Oui
Pour 1 gâchée		
	Pour 1 m ³	Pour 1 m ³
1 m³	x 10	x 9
Accès circulation piétons	72 h	48 h
Observations		Surfaçage par saupoudrage de 3 volumes de sable pour 1 volume de ciment

PRÉPARATION

Incorporer les granulats GRANULAND ISOL dans la bétonnière ou dans le malaxeur, ajouter le sable suivi du ciment, laisser malaxer 2 à 3 min. Incorporer ensuite l'eau (malaxage doublé par rapport au traditionnel).

CONDITIONNEMENT

Sac de 50 L sur palette perdue de 60 sacs / Big Bag / Vrac GRANULAND se réserve le droit de modifier ce document sans préavis.



GRANULAND
VOTRE ALLIÉ DURABLE
www.granuland.com

ZI - BP 51 - 40110 MORCENX
Tél. 05 58 08 11 74 - Fax 05 58 07 82 21
granuland@orange.fr

*Valeurs pour ciment CPJ CEM III/A ou B 32.5. Pour tout complément d'information, se reporter à notre site charges. Les conditions d'emploi du produit restent indicatives. A l'utilisateur d'établir si le produit convient à l'emploi visé. Notre responsabilité ne saurait être engagée. En cas d'inobservation de ce mode de préparation, l'utilisateur assumera seul ses responsabilités et les conséquences qui pourraient en découler.